



### Bonjour à toutes et à tous.

Encore une fin d'année compliquée due à la situation sanitaire. Nous ne pensions pas il y a un an devoir encore parler du COVID et pourtant nous allons devoir apprendre à vivre avec. L'accalmie de l'été nous semblait préfigurer une sortie de crise mais il faut bien se rendre à l'évidence avec la 5<sup>ème</sup> vague que cela risque de durer. Nous allons apprendre à faire avec, le respect des gestes barrières restera primordial, la vaccination très suivie sur la commune et accessible à tous dorénavant depuis l'ouverture du vaccinodrome par la communauté des communes à Villeneuve de Rivière permet de limiter et d'encadrer la contagion.

La vie communale s'est poursuivie quasi normalement, les associations ont pu reprendre leurs activités, les salles communales sont de nouveau disponibles à la location et l'école a pu faire une rentrée « normale ».

Les travaux, comme vous le constaterez en lisant ce magazine, sont importants et nécessaires. Leur gestion au plus juste permet de respecter le

budget communal malgré la baisse des dotations de l'Etat. L'anticipation des dossiers et leur articulation nous permettent d'optimiser les subventions dédiées.

Je souhaitais tout particulièrement ici remercier les élus pour leur participation active à la vie du village et leur accompagnement. Le travail réalisé est un travail d'équipe qui associe également tous les agents de la collectivité.

J'espère que nous pourrons enfin tous nous retrouver pour la cérémonie des vœux sous la halle si les conditions sanitaires nous y autorisent le samedi 22 janvier 2022.

Le conseil municipal se joint à moi en cette fin d'année 2021 pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2022 :

Un soupçon de réussite, une bonne dose de bonne santé, une pincée de chaleur, un zeste de bonheur. Agitez-le tout, laissez gonfler pour remplir pleinement l'année... Voilà la recette d'une année 2022 réussie ! Je vous souhaite donc d'appliquer cette recette, à vous et à vos proches...

*Christine Vaupey*



## POINT SUR LA VACCINATION COVID19

Concernant la vaccination, sachez que le centre de vaccination de Villeneuve de Rivière est ré-ouvert à compter du 1<sup>er</sup> décembre du lundi au samedi inclus. Si vous avez besoin d'aide, nous sommes à votre disposition, vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie.



## UN ŒIL SUR NOS AINÉS

Tout au long de l'année et notamment depuis les précédents confinements liés à la crise sanitaire, nous gardons le contact avec les personnes vulnérables ou isolées et restons disponibles pour celles qui le souhaitent.



## DISTRIBUTION DE COLIS FESTIFS

Compte tenu du contexte sanitaire cette année encore, nous avons pensé qu'il était plus raisonnable de vous protéger et de ne pas reconduire le traditionnel repas de fin d'année de nos aînés. Afin d'apporter une touche de convivialité, Mme Le Maire et l'équipe municipale ont tenu à remettre un nouveau colis gourmand à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus domiciliées sur la commune. Si vous êtes concerné(e) et que par erreur nous vous avons oublié(e), contactez le secrétariat de Mairie.



## LE CIMETIÈRE COMMUNAL Un lieu de souvenir et de mémoire

La mémoire du cimetière de Labarthe est orale et celle-ci s'étirole avec l'avancée du cycle de la vie.

Certains monuments nous paraissent délaissés mais nous comprenons que l'éloignement contraint les familles. La pierre garde la mémoire mais les inscriptions s'effacent.

C'est pour cela que le conseil municipal a délibéré pour entamer une procédure de reprise de concession.

Mais avant toute chose, pour pouvoir mettre en œuvre cette démarche et pour assurer une bonne gestion de ce lieu avec une mise à jour du fichier communal, il est souhaitable que chacun d'entre vous vienne nous indiquer le lien qui l'unit à la sépulture dont il s'occupe.

Au début du mois d'octobre 2021, il a été positionné des petits panneaux dont les mentions nous permettent de situer les concessions pour lesquelles nous n'avons pas d'identification récente. Ces panneaux ne doivent pas être déplacés et les familles doivent se signaler en Mairie.



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de Commémoration du 11 novembre s'est déroulée cette année dans le recueillement.

Après lecture du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, Claire Vouigny a cité le nom des 7 soldats morts pour la France au cours de l'année 2021. Ces soldats appartenaient à des régiments de chasseurs, de chasseurs parachutistes et de hussards.

Lors de cette commémoration, un hommage a été rendu à Roger Milan. Un diplôme d'honneur lui a été remis par Mme Le Maire et Mr Autier, président de l'association pour avoir officié pendant 42 ans comme porte-drapeau de l'association des anciens combattants. Rappelons que Roger a été appelé sous les drapeaux pour servir en Algérie, pendant le conflit fratricide qui s'éternisa du 1<sup>er</sup> novembre 1954 au 19 mars 1962 et qui aura marqué une partie de sa vie.

Jean-François Lasserre, absent ce jour-là, a également été honoré pour avoir, lui aussi, officié pendant 42 ans comme porte-drapeau de l'association des anciens combattants.

## OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE AU HOUCHETON

L'opération de sondages archéologiques, sur les ruines du sommet du Houcheton, s'est déroulée la première quinzaine de septembre. L'équipe était composée de Clément Venco, archéologue accompagné de six étudiants de l'université de Toulouse Jean Jaurès.

Plusieurs sondages de fouilles ont pu être implantés. Le questionnement principal de l'opération portait sur la datation et la caractérisation de l'occupation antique repérée dans ce secteur.

En effet, les sondages réalisés ont permis de mettre au jour plusieurs niveaux de circulation bien conservés (céramiques, amphores, verres, tuiles romaines, monnaies) et de récolter un lot conséquent de céramique antique. Ces éléments confirment l'existence d'un espace extérieur circonscrit consacré à la pratique culturelle. Les très nombreux fragments de tuiles romaines (tegulae) indiquent par ailleurs la présence d'un bâti-

ment à proximité mais permettent aussi de documenter de manière précise les travaux liés à la construction de la tour ainsi que la mise en œuvre du système défensif associé à cette dernière. En effet, il s'avère que le sommet du promontoire rocheux a fait l'objet d'un très important remaniement au Moyen Âge. Le rocher a été mis à nu dans le but de prélever dans la masse les blocs en vue de la construction de la tour et un fossé a été creusé toujours dans le rocher au pied de la première terrasse. Une fois la construction de la tour achevée, les déblais ont été utilisés pour former les deux talus en bordure des terrasses et renforcer ainsi le caractère défensif de l'ensemble. Il faut signaler aussi la découverte de quatre autels votifs antiques inscrits totalement inédits, dont deux dédiés à Leherenn (Dieu votif).

Une restitution de cette opération sera organisée en présentiel et en collaboration avec la commune d'Ardèche, courant 1er semestre 2022 si les conditions sanitaires le permettent.



## BONNE RETRAITE PAULE !

A l'occasion du départ à la retraite de Paule ROUGANIOU, l'ensemble du Conseil Municipal a organisé un pot le vendredi 1<sup>er</sup> Octobre 2021, sous la halle de notre village. Au côté d'Arsène Dupuy, notre ancien maire, Claire Vouigny, très émue a prononcé une allocution retraçant le parcours professionnel de Paule et la remerciant pour son implication à son poste de secrétaire de mairie de Labarthe-Rivière depuis le mois de novembre 2011.

C'est entourée de sa famille et de ses collègues que nous avons partagé un verre de l'amitié. Nous souhaitons à Paule une agréable retraite et de belles balades à bicyclette.

Sylvie ARAUD qui a pris la retraite en octobre 2020, a été conviée à participer à ce moment convivial, la municipalité n'ayant pas eu la possibilité de lui organiser un pot de départ à cause de la crise COVID-19. Nous lui souhaitons également une bonne retraite.



## NOUVEAU SERVICE DANS NOTRE COMMUNE

Taxi'M s'installe à Labarthe Rivière, vous pouvez le joindre au **07 86 72 90 16** ou par mail [taxi.maxime31@gmail.com](mailto:taxi.maxime31@gmail.com)



### UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Arrivée en avril dernier, Mélissa Jouvenet est la nouvelle secrétaire de la commune de Labarthe-Rivière. Cette arrivée fait écho au départ à la retraite de Paule Rouganiou, qui a pu, pendant 6 mois, la former sur toutes les activités essentielles de la Mairie.

#### Alors qui est cette nouvelle secrétaire de Mairie ?

Agée de 35 ans, Mélissa, native de Fontainebleau est arrivée il y a plus de 2 ans dans le Comminges pour se rapprocher de sa famille installée depuis plusieurs années dans le secteur. Elle a toujours travaillé dans le domaine administratif et l'accueil du public. Elle a voulu s'orienter vers le métier de secrétaire de Mairie pour la proximité avec les usagers, la diversité des tâches, la rigueur, le contact...

Melissa s'est bien intégrée et travaille désormais avec Karine Charles (en remplacement d'Isabelle Wicki), également secrétaire de Mairie qui est présente tous les après-midis et avec toute l'équipe municipale.

*« J'aime beaucoup le village de Labarthe car je le trouve dynamique. C'est peut être une commune rurale mais il y a tout ce qu'il faut pour les habitants : un cabinet médical, des commerces de proximité, une école, une agence postale, un bar-restaurant... ce n'est vraiment pas négligeable comme atout pour un petit village de campagne et les habitants et usagers de la Mairie sont super sympas... »*

Mélissa et Karine vous accueillent aux jours et horaires suivants : Les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 12h et de 13h à 17h, les mardis et jeudis de 13h à 17h.

Vous pouvez également les contacter par tél. 05 61 89 03 22 ou par mail : commune.labartheriviere@orange.fr



### INTERVIEW D'AURÉLIE MOUNIER, ESTHÉTICIENNE À LABARTHE-RIVIÈRE

**Aurélie, voilà maintenant 7 ans que vous avez ouvert votre institut de beauté sur notre village, pouvez-vous nous faire un petit bilan en nous rappelant votre parcours ?** « Suite à une reconversion professionnelle dans le domaine de l'esthétique en 2009, j'ai travaillé en tant qu'employée pendant 4 ans, et c'est en novembre 2014 que j'ai décidé d'ouvrir Cocon d'Auré et de vivre une belle aventure. »

**Qu'aimez-vous le plus dans votre métier ?** « J'aime le contact chaleureux et naturel avec la clientèle. J'aime lors d'un soin visage ou d'un modelage corps donner la sensation "d'un voyage hors du temps". »

**Pensez-vous que vos objectifs ont été atteints ?** « Je suis heureuse du développement de Cocon d'Auré et je me fixe tout le temps de nouveaux objectifs. »

**Quels soins proposez-vous ?** « Je propose des soins visages et des modelages corps Cinq Mondes. Les produits sont inspirés des rituels de beauté du monde et offrent une régénération profonde du corps et de l'esprit. Je propose également un nouveau modelage corps « reconnexion à soi » qui permet de quitter le monde cartésien pour plonger dans l'univers de la sensation et vivre une expérience concrète de l'instant présent. »

**Avez-vous des projets, de nouveaux services que vous souhaiteriez développer ?** « Oui, je suis régulièrement des formations techniques pour enrichir mes compétences et je m'intéresse également à la connaissance de l'Être pour apporter du plus dans la relation avec la personne. »

**C'est bientôt Noël, faites plaisir à vos proches en leur offrant une invitation cadeau ! Nous remercions Aurélie et lui souhaitons une très belle réussite dans la poursuite de son activité !**

**Rendez-vous sur [www.cocondaure.fr](http://www.cocondaure.fr) ou par téléphone au 06 32 35 22 52**



### EXPOSITION ALBERT LONDRES LORS DU PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

Chaque année le Tour de France cycliste est un événement sportif attendu qui apporte un air festif lors de son passage dans les villages. C'est avec une météo relativement clémente que ce 14 juillet fut l'occasion autant pour le comité des fêtes avec boissons, sandwiches et grand écran ; Que pour le restaurant l'Annexe avec sa paëlla géante de régaler les passionnés de ce sport venus nombreux applaudir la caravane et encourager les coureurs. La halle abritait une exposition en l'honneur d'Albert Londres, figure de la presse et de la littérature, né en 1884 et décédé en 1932. Sa famille était d'origine Gas-

conne et ses grands-parents ont habité à Labarthe-Rivière. Le 13 juillet 2021, Claire Vouigny en présence d'Arsène Dupuy avait convié Marie de Colombel et Monique Fy, représentantes de l'association Vichyssoise "Maison Albert Londres" à l'inauguration conjointe de cette exposition et d'une place de notre village. En ce jour de fête nationale on retiendra également le passage de Bernard Thévenet, double vainqueur du Tour de France en 1975 et 1977, pour visiter l'exposition et signer le livre d'or de la mairie.





## SÉCURISATION DES ENTRÉES ET ABORDS DE L'ECOLE.

Vous l'avez sûrement remarqué mais l'entrée de l'École François Aragon a changé : Installation d'un vidéo-portier permettant l'ouverture à distance, changement du portillon et du portail et mise en place d'un système d'ouverture par code au niveau du portail arrière de l'École. Il était enfin temps de sécuriser les entrées pour nos enfants fréquentant l'École. Cependant, c'est un choix lourd de sens que le conseil municipal a dû prendre en enlevant le portail emblématique de l'École qui ne correspondait plus aux normes de sécurité attendues par l'Education Nationale. Mais soyez rassurés, il sera réutilisé très prochainement après avoir été réparé, repeint et reçu un bon « toilettage » comme il se doit. De plus, les alentours de l'École ont été sécurisés. En plus du totem à l'entrée et pour augmenter la sécurité, des panneaux rappellent qu'il y a des enfants et que la vitesse est limitée à "30 km/h" sur toute la zone. Cet équipement permet d'accroître la vigilance et l'attention des usagers de la route en rappelant la vulnérabilité des enfants qui se déplacent à proximité de l'École.



## INTERVIEW

**Roxanne, vous êtes la nouvelle Présidente de l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E) de l'école, pouvez-vous présenter en quelques mots ?** « Je suis Roxanne ARROYO, arrivée dans la commune depuis 2016, d'abord en location, nous avons avec mon compagnon, acheté une maison que nous rénovons. Nous sommes tous les deux originaires du Comminges, Saint-Gaudens et Valentine, on ne peut pas mieux faire. Nous avons 2 enfants et le 3<sup>ème</sup> arrive dans quelques mois »

**Pourquoi avez-vous souhaité prendre la Présidence de cette Association ?** « J'étais jusqu'à présent, vice-présidente. J'ai souhaité continuer à m'investir à l'APE car il est important de pouvoir mettre en place des manifestations dans le village pour les enfants et les habitants. C'est important de mettre du lien surtout avec les restrictions sanitaires que l'on connaît actuellement. »

**Pouvez-vous nous présenter les autres membres de l'Association ?** « Anne-Sophie Labat est vice-présidente – Cyrielle Dedieu est Secrétaire – Gaëlle Garcia, Trésorière et Charlotte Cortossogno, Trésorière-Adjointe. »

**Vous avez fait revivre la fête d'halloween qui a été un franc succès, pouvez-vous nous dire quelles seront les prochaines manifestations ?** « Nous avons fait le dimanche 5 décembre sous la halle un "vide ta chambre", une bourse aux jouets en cette période de Noël. A également eu lieu la vente de sapins et de fleurs. Nous avons distribué, comme l'an passé, avec le concours de la Mairie, des chocolats à tous les enfants de l'école. Moment de convivialité pour les petits et les plus grands avec la présence du Père Noël. Selon l'évolution de la situation sanitaire, nous envisageons de faire le carnaval au printemps prochain. Comme l'an passé, les floralies reviendront avant l'été. Un projet de vide grenier et de kermesse sont en cours de réflexion. Je voudrais juste ajouter que TOUS les parents sont les bienvenus à l'APE. Une prochaine réunion devrait avoir lieu en début d'année 2022 et nous communiquerons l'information à temps voulu. »



## SENS DE CIRCULATION ET RESPECT DE LA VITESSE SUR LA ZONE ECOLE

Il est dommage de rappeler que le sens de circulation et le respect de la vitesse sur la zone Ecole sont très importants pour nos enfants et pour les usagers. Nous vous rappelons que la rue Victor Hugo est en sens unique et en Zone 30km/h de la cantine jusqu'à la place Gallieni aux horaires suivants : 8h40-9h20 et 11h40-12h20 ; 13h10-13h50 et 15h15-16h15, Sauf week-end et vacances scolaires.

Rappel : il est formellement interdit de stationner devant les grilles de sécurité de l'entrée de l'école ainsi que devant le chemin d'entrée des riverains même pour déposer vos enfants. Un parking est à votre disposition. Et puis n'oubliez pas « Roulez tout doux et pensez aux enfants ».



## TRAVAUX RUES PARMENTIER, CLEMENCEAU ET ST JULIEN

Depuis le 4 novembre 2021 les travaux d'extension de l'assainissement collectif ont débuté rue Parmentier. La durée prévisionnelle de cette première tranche de travaux est fixée à 3 semaines. La circulation sera neutralisée au droit des travaux. Des nuisances sonores seront à prévoir lors de ces travaux, néanmoins, nous mettons tout en œuvre afin de réduire au maximum les gênes occasionnées. Ces travaux se poursuivront Rue St Julien (jusqu'au N°5) et Rue Clémenceau (jusqu'au N°32) et seront accompagnés de la rénovation du réseau pluvial et de l'enfouissement des réseaux électrique et télécom. Ils s'achèveront par l'urbanisation de ces trois rues. Le délai prévisionnel de l'ensemble de ces travaux est fixé au mois d'août 2022.

Des informations régulières sur l'avancement de ces travaux seront publiées sur les supports d'information communaux.

## MENUISERIES DU CENTRE MÉDICAL

Les travaux de rénovation des menuiseries du centre médical sont terminés. Cette rénovation est un véritable investissement puisqu'elle permettra à la commune de faire des économies sur la facture énergétique du bâtiment. De même, le confort thermique et acoustique, permettra de dire adieu aux courants d'air, et de valoriser la construction en préservant la planète.



## UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

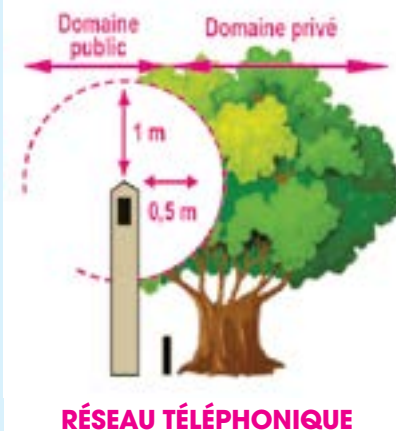
Dans la continuité des travaux d'aménagement et d'embellissement du centre du village, des panneaux indiquant la direction de nos bâtiments publics ont été installés : un ensemble de panneaux dont les bi-mats font apparaître le nom de la commune accompagné du logo de la Région Occitanie. Grâce à ces indications répétées, nous avons pu obtenir un financement total du projet par le Région Occitanie. Un panneau indiquant le Centre Médical ainsi que le plan du village près de la salle des fêtes ont complété ce projet qui permet d'améliorer la communication. Le projet intègre les panneaux installés aux abords de l'école.



## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Une partie du déploiement de la fibre sur la commune va être réalisée en aérien sur les poteaux téléphonique existants. Trop proche des câbles, les plantations situées à proximité des réseaux aériens peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches (notamment lors de vent fort ou de tempête) une interruption de service.

### L'ÉLAGAGE



Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux. Il est de la responsabilité du propriétaire du terrain de prendre en charge l'entretien aux abords du réseau. Pour cela il est demandé aux riverains, qui en limite de leur propriété ont des câbles téléphoniques qui passent déjà, d'entreprendre un éventuel élagage pour permettre l'intervention des entreprises et de ne pas les retarder dans le déploiement de la fibre.



### POINT TRAVAUX

**Sécurisation :** Des travaux de sécurisation des intersections de l'avenue Joffre, du boulevard Jeanne d'Arc, de l'avenue Marengo et de l'Avenue Jean Mermoz ont été réalisés par la pose de galets. Dans la suite de cet objectif de sécurisation, un giratoire en galets va être implanté à l'intersection de la rue Raymond Artigue et de la place du Marechal Gallieni. De plus le Département de la Haute Garonne est en train de mettre en place un giratoire au niveau du croisement de la route de Sauveterre (RD9) et de la route d'Aspret-Sarrat (RD9c), afin de sécuriser ce carrefour et de faire baisser la vitesse.



**Eau potable :** Pour essayer de régler les problèmes d'eau potable trouble dans les habitations de l'avenue Saint Julien, Réseau31 va entreprendre le changement de 450 mètres de conduite d'adduction d'eau. Ces travaux devraient avoir lieu dans le courant du premier trimestre 2022, ce qui risque d'engendrer quelques coupures momentanées.

### GESTION DES SALLES COMMUNALES

Rappel : La location des salles communales est soumise à certaines règles que chacun se doit de respecter dans l'intérêt de tous : la convention de mise à disposition doit être complétée en Mairie, aucune réservation par téléphone ne sera retenue.

Tarifs de la location :

Salle des Fêtes (capacité 170 personnes) : 200 €

Salles des Thermes (capacité 80 personnes) : 150 €

Salle de Camon (capacité 30 personnes) : 80 €

### RÉALISATION DE TRAVAUX CHEZ LES PARTICULIERS

Vous envisagez de réaliser des travaux dans votre résidence. Votre projet devra respecter les règles du code de l'urbanisme et du nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme nécessaire pour effectuer des travaux non soumis à permis de construire (PC). Elle est obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, pour les travaux modifiant l'aspect extérieur des constructions ou le changement de destination d'un bâtiment. La DP permet de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

● **La DP est exigée** quand vous modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment pour les travaux suivant :

- ▶ Créer une ouverture (porte, fenêtre, velux...).
- ▶ Changer de porte, fenêtre, velux, volet par un autre modèle ou autre couleur
- ▶ Changer de toiture.
- ▶ Transformer un garage en pièce à vivre.
- ▶ Poser une véranda

● **La DP est exigée** pour toutes constructions nouvelles, indépendantes du bâtiment principal : abri de jardin, garage, barbecue et pool house, serres, abris...quand l'emprise au sol est inférieure ou égale à 20m<sup>2</sup> (vous pouvez demander des précisions à la Mairie). Au-delà, il sera obligatoire de déposer une demande de permis de construire (PC).

● **La DP est exigée** pour la construction de piscine, pour le changement de destination d'une construction et pour la construction de clôture.

Avant de commencer tous travaux, renseignez-vous auprès de la Mairie pour savoir si vous êtes soumis à la DP ou au PC. Par ailleurs, sachez que le PLU peut être consulté sur le site de la Mairie.



### PRÉSERVONS NOS FORÊTS ET NOS ESPACES DE PROMENADES !

Les dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages, ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. L'abandon illégal de déchets par des particuliers ou des professionnels n'a aucune raison de persister car la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte et d'élimination appropriée et gratuite.

**Déchèterie de ST GAUDENS – Avenue André BOUERY – Tél : 0562001623**

L'article L. 541-3 du code de l'environnement permet au maire qui constate l'abandon de déchets d'informer leur producteur des faits qui lui sont reprochés, ainsi que des sanctions qu'il encourt. Il peut, après respect d'une procédure contradictoire, mettre en demeure le producteur des déchets de prendre les mesures nécessaires pour en assurer l'élimination dans un délai déterminé. Si cette mise en demeure reste infructueuse, il peut appliquer les sanctions administratives prévues, à savoir la consignation, l'astreinte, l'exécution d'office ou l'amende qui peut aller de 1 500 € à 150 000 €.

De plus, les articles R.632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 135 € à 1500 € les dépôts de déchets.

### NAISSANCE

● Candis RIOT et Noël BARBIER, sont les heureux parents de **Kiara BARBIER** née le 3 novembre

### MARIAGE

● Maryline NICOLA et Alain RIGAUT le 4 septembre

### DÉCÈS

● Jean-Louis SEMENZATO le 4 juillet  
 ● Yves DEVERREWAERE le 12 octobre  
 ● Jean CAZAUX le 9 novembre  
 ● Jean-Louis MARQUES le 28 novembre



### RECENSEMENT

Tout jeune de 16 ans, fille ou garçon doit se faire recenser en Mairie. Il s'agit d'une étape obligatoire afin d'être convoqué à la journée de défense et de citoyenneté et être automatiquement inscrit sur le registre électoral de la commune.



**illiwap**  
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

(( Suivez l'actualité de la commune ))

- 01 Téléchargez l'appli
- 02 Recherchez le nom de votre commune
- 03 Cliquez sur « suivre »

👍 Vous êtes abonné !  
 Vous recevez toute l'actualité !

[www.illiwap.com](http://www.illiwap.com)

APPLI DISPONIBLE SUR





GRATUITE  
SANS PUBLICITÉ  
SANS INSCRIPTION